

République française  
Département du Pas-de-Calais  
COMMUNE DE WAILLY

**Séance du lundi 12 décembre 2022**

Date de la convocation:

Membres en exercice :  
15

*L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,*

Présents : 12

**Présents :** Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Jérémy PRONIEZ, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Franco GRACEFFA, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET

Votants : 14

**Représentés :** Nathalie BART, Gaëtane DELATTRE

**Excusés :** Frédéric PONTHEUX

**Absents :**

Secrétaire de séance : Ingrid LORIDANT

**DE\_2022\_39 - Objet : Autorisation de signer une demande de prêt pour le Tiers Lieu.**

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Maire à souscrire, auprès d'un organisme financier français, un prêt de maximum 500 000,00€ pour une durée maximale de 20 ans afin de réaliser le projet de tiers lieu numérique et culturel.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à souscrire, auprès d'un organisme financier français, un prêt de maximum 500 000,00€ pour une durée maximale de 20 ans afin de réaliser le projet de tiers lieu numérique et culturel.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

